

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS N° 05-07/2024**

Objet : Vote du budget primitif 2024 du CCAS – M57.

L'an deux mil vingt-quatre et le 8 avril à 19 heures 30, le Centre Communal d'Action Social de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de monsieur LARUE Fabrice, Président.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – WOZNIAK Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – AUROUX François – ROBERT Danielle – TRAINEAU Marie-France – ROBIN Christelle – DUBAR Annie – LANGA Daniel – SALATA Philippe – FAURE Jacqueline – PAYEN Pascal – CHIODI Colette – VEY-FARCE Cathy – BERBEL Laura.

Excusés : Néant.

Absents : JUVENON Marie-Hélène.

Procuration : Néant.

ROBIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ◆ Vu le compte de gestion, le compte administratif 2023 et l'affectation du résultat,

Considérant que, les propositions budgétaires pour le CCAS 2024 sont constituées notamment :

Dépenses de fonctionnement : Portage de repas, voyage, colis, repas, aide exceptionnelle et remboursements.

Recettes de fonctionnement : Concessions cimetières, portage de repas, jardins familiaux, voyage, repas, subvention du budget principal, subvention de la CARSAT.

Dépenses d'investissement : Equipement divers.

Recettes d'investissement : Excédent d'investissement reporté.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif du CCAS – M14 pour l'année 2023 comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 132.68 €	RECETTES	1 132.68 €
21	1 132.68 €	001	1 132.68 €
Ordre	0.00 €	Ordre	0.00 €

FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 11/04/2024
ID : 026-212600969-20240408-CCAS07_2024-DE



DEPENSES	74 998.00 €	RECETTES	74 998.00 €
011	71 818.00 €	70	66 340.00 €
65	3 000.00 €	74	5 213.36 €
67	100.00 €	77	240.00 €
68	80.00 €	002	3 204.64 €
Ordre	0.00 €	Ordre	0.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du CCAS soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 9 avril 2024

Le Président
Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance
Christelle ROBIN

Robin